

5.0 crédits

30.0 h + 10.0 h

2q

Enseignants:	Mayneris Florian ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	<p>Les villes, dont les frontières économiques s'étendent bien au-delà de leur limite administrative, jouent un rôle central dans les économies modernes. Partant, l'objectif de ce cours est d'introduire les étudiants aux principes économiques de base permettant d'expliquer, d'une part, la formation des villes et, d'autre part, la répartition des activités (logement, services, transport, emplois) au sein de celles-ci. Pour cela, on mobilisera simultanément les outils de la microéconomie et l'histoire économique. Dans la mesure où les emplois sont prioritairement localisés en milieu urbain, l'étude des systèmes urbains permettra d'aborder les questions régionales. Un bref panorama des économies régionales européennes sera ensuite présenté. Enfin, on terminera en étudiant les évolutions les plus récentes qui mettent à jour une structuration nouvelle des espaces, à savoir la péri-urbanisation.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>La majorité du cours sera enseignée de manière magistrale. Enfin, il sera fait appel à différents responsables extérieurs afin de présenter aux étudiants diverses problématiques relatives au développement urbain et régional. Le cours réclame un travail régulier et approfondi de lecture.</p>
Autres infos :	<p>Pré-requis : Les étudiants devront avoir assimilé correctement les concepts fondamentaux de la microéconomie et être capables de les utiliser pour étudier des questions nouvelles. Ils devront également être disposés à pratiquer une démarche de va-et-vient entre histoire et théorie économiques.</p> <p>Support : Le support principal du cours sera fourni par un ouvrage collectif récent " Villes et économie ", publié sous la direction de l'Institut des Villes. Il sera complété par différents articles et chapitres d'ouvrages dont la liste sera communiquée aux étudiants.</p>
Cycle et année d'étude :	<ul style="list-style-type: none"> > Master [120] en sciences géographiques, orientation générale > Master [120] bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement > Bachelier en information et communication > Bachelier en philosophie > Bachelier en sciences pharmaceutiques > Bachelier en sciences informatiques > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale > Bachelier en sciences humaines et sociales > Bachelier en sociologie et anthropologie > Bachelier en sciences politiques, orientation générale > Bachelier en sciences mathématiques > Bachelier en sciences biomédicales > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil > Bachelier en sciences religieuses > Bachelier en droit > Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes > Bachelier en sciences géographiques, orientation générale > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques > Bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale > Bachelier en sciences chimiques > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales > Bachelier en histoire > Bachelier en sciences biologiques > Master [60] en sciences géographiques, orientation générale > Année d'études préparatoire au master en sciences économiques, orientation générale > Bachelier en sciences économiques et de gestion > Master [120] en sciences géographiques, orientation climatologie
Faculté ou entité en charge:	ESPO

